



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 18 janvier 2006 au 3 juillet 2016

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2006-11

Etablissement des listes d'initiés par les émetteurs d'instruments financiers

Version consultée

 **Télécharger la doctrine**

Textes de référence

▾ Article 223-27 du règlement général



Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication,

<https://www.amf-france.org/fr/reglementation/doctrine/doc-2006-11?1714041245>

1/2

